



VERT-
SAINT-DENIS

2026
2027



GUIDE DE LA RENTRÉE

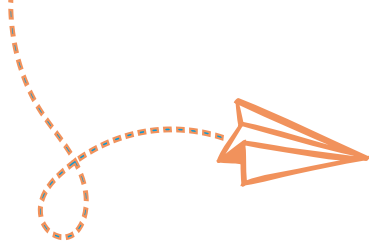
*Pour une année
réussie !*



Retrouvez toutes les
informations sur le
site internet :

VERT-SAINT-DENIS.FR

SOMMAIRE



PAGE 4 **PETITE ENFANCE**



PAGE 6 **SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE**



PAGE 11 **RESTAURATION**



PAGE 13 **JEUNESSE**



PAGE 18 **INFOS PRATIQUES**

Directeur de la publication : Didier Eude • Rédaction : les services municipaux • Photographies : Adobe Stock - Service communication •
Création graphique et maquette : Héloïse Rancinan, Lucie Decaux • Impression : Imprilith à Pringy • Tirage : 350 exemplaires • Imprimé sur
papier PEFC. Site Internet : www.vert-saint-denis.fr / Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr



EDITO

Chères Verdionysiennes, chers Verdionysiens,

Septembre ouvre toujours un nouveau chapitre. Après les parenthèses estivales, notre commune retrouve peu à peu son effervescence : les cours d'école résonnent à nouveau des rires des enfants, les cartables reprennent leur place sur les épaules, les équipes éducatives et les services municipaux se mobilisent, tandis que chacun retrouve le chemin de ses activités et de ses projets.

Cette rentrée est une promesse : celle d'une année riche en découvertes, en apprentissages, en rencontres et en moments partagés. C'est aussi l'occasion de rappeler combien l'éducation, l'accompagnement de nos enfants et le soutien aux familles sont au cœur de l'engagement de notre municipalité.

Ce guide a été conçu comme un compagnon de route. Vous y trouverez toutes les informations utiles sur la petite enfance, la vie scolaire et extrascolaire, la restauration, la jeunesse, ainsi que les principaux services qui rythment le quotidien des familles de Vert-Saint-Denis. Au-delà des informations pratiques, il reflète une ambition qui nous rassemble : faire de notre commune un lieu où chaque enfant peut grandir, apprendre, s'épanouir et construire son avenir dans un environnement bienveillant, dynamique et solidaire.

À toutes les familles, aux enfants, aux enseignants, aux animateurs, aux agents municipaux et à l'ensemble de celles et ceux qui participent à cette belle aventure collective, je souhaite une rentrée sereine, inspirante et pleine de réussites. Ensemble, continuons à faire grandir Vert-Saint-Denis, avec confiance, enthousiasme et le plaisir de partager ce qui fait la richesse de notre commune : son esprit de solidarité et son humanité.

Didier EUDE
Maire de Vert-Saint-Denis





LA PETITE ENFANCE



Chaque rentrée marque le début d'une nouvelle aventure. Pour les tout-petits, elle représente souvent les premiers pas vers la vie en collectivité, la découverte d'un nouvel environnement, de nouveaux visages et de nouvelles expériences. Pour les parents, c'est une étape importante, parfois empreinte d'émotion, qui nécessite confiance et sérénité.

En tant qu'adjointe au Maire chargée de la Petite Enfance, je tiens à souhaiter la bienvenue à toutes les familles qui rejoignent nos structures d'accueil, ainsi qu'à celles qui nous renouvellent leur confiance.

Notre objectif est de proposer à chaque enfant un accueil de qualité, dans un cadre bienveillant, sécurisé et stimulant, où il peut grandir, s'éveiller et développer sa curiosité à son rythme. Cet engagement est rendu possible grâce au professionnalisme, à la disponibilité et à l'investissement quotidien des équipes de la Petite Enfance, que je remercie sincèrement.

La Petite Enfance est un enjeu majeur pour notre commune. Accompagner les premières années de la vie, soutenir les familles et favoriser l'épanouissement des enfants constituent des priorités qui guident notre action au quotidien.

Je souhaite à tous les enfants une rentrée riche en découvertes, aux parents une année placée sous le signe de la confiance, et à l'ensemble des professionnels une belle année d'accompagnement des plus jeunes.

Très belle rentrée à toutes et à tous.

Sheilo MIENANDI, Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance

Le Multi-accueil «L'îlot Câlin»

La structure du Multi-accueil comprend deux modes d'accueil : un accueil familial et un accueil collectif. Elle peut aussi recevoir lors de projets personnalisés les tout-petits porteurs de handicap. Les enfants sont accueillis de l'âge de 4 mois jusqu'à leur scolarisation.

Les modalités d'inscription

Toutes les demandes doivent faire l'objet d'un courrier adressé à Monsieur le Maire et passent en commission d'attribution des places.

L'accueil familial

L'accueil familial est régulier, occasionnel ou d'urgence selon certaines situations. Les enfants sont accueillis chez des assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s par la municipalité. La capacité est de 69 places avec un effectif de 23 assistant(e)s maternel(le)s et fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Des temps collectifs ont lieu au sein du multi-accueil à certains moments de la semaine.

Enfants et assistant(e)s maternel(e)s peuvent ainsi profiter d'un espace dédié à la petite enfance (salles d'éveil, de motricité, de manipulation et jeux d'eau. Espace extérieur avec potager.)

L'accueil collectif

L'accueil collectif est régulier, occasionnel ou d'urgence selon certaines situations. D'une capacité de 30 places, il est ouvert de 8 heures à 18 heures, 4 jours par semaine (sauf mercredi). Partagé en deux unités de vie, il offre aux enfants des espaces adaptés (salles d'éveil, de motricité, de manipulation et jeux d'eau, espace extérieur avec potager) permettant de respecter leur développement individuel tout en favorisant l'éveil et l'accès à l'autonomie.

Ouverture du secrétariat : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h,
mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h30 et fermé l'après-midi.
Contact : Multi-accueil « L'îlot Câlin » 2 rue Pasteur - Tél. : 01 60 63 62 60 - multiaccueil@vert-saint-denis.fr



Assistants maternels indépendants de la commune

La liste des assistants maternels indépendants de la commune est fournie par le Conseil départemental de Seine-et-Marne. La liste est disponible auprès de l'accueil en mairie ou visible sur le site Internet de la commune : www.vert-saint-denis.fr, rubrique « Au quotidien », puis « Petite enfance ».

PMI

(protection maternelle et infantile)

Les consultations pour la PMI ont lieu au centre médical Madeleine Brès, 3 avenue du Bois Vert, 77240 Vert-Saint-Denis.

Tél : 01 64 13 21 80



SCOLAIRE / ENFANCE



L'avenir de notre commune se construit chaque matin dans nos écoles. L'éducation n'est pas une simple compétence municipale. C'est un engagement quotidien, une responsabilité collective et le plus bel investissement que nous puissions faire pour l'avenir de Vert-Saint-Denis.

Professeure des écoles depuis plusieurs années, je mesure chaque jour combien les enfants ont besoin d'un environnement serein, bienveillant et exigeant pour apprendre, grandir et s'épanouir. Aujourd'hui, en tant qu'Adjointe au Maire chargée des Affaires scolaires et de l'Enfance, je mets cette expérience de terrain au service de notre commune.

Notre ambition est claire : offrir à chaque enfant les mêmes chances de réussir, quels que soient son parcours, ses besoins ou son école. Nous poursuivrons les investissements nécessaires pour garantir des établissements accueillants, sécurisés et adaptés aux défis d'aujourd'hui. Nous continuerons à soutenir les équipes éducatives, à accompagner les projets pédagogiques, à développer les activités culturelles, sportives et citoyennes, et à favoriser l'épanouissement de chaque élève.

Mais l'école ne peut réussir seule. C'est en construisant un partenariat solide entre les familles, les enseignants, les agents municipaux, les associations et l'ensemble de nos partenaires que nous donnerons à nos enfants les meilleures conditions pour réussir.

Je souhaite faire de l'écoute, du dialogue et de la proximité les piliers de mon action. Être présente sur le terrain, répondre aux attentes des familles, accompagner les équipes éducatives et porter des projets innovants seront au cœur de mon engagement. Parce que chaque enfant mérite le meilleur, nous continuerons d'agir avec ambition, responsabilité et détermination avec les directeurs d'écoles permettent une coopération essentielle.

Ensemble, faisons de Vert-Saint-Denis une commune où l'éducation est une véritable priorité et où chaque enfant peut construire son avenir avec confiance.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Faeza NOUKASS, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires et à l'Enfance

Vacances scolaires

- Rentrée : le mardi 1^{er} septembre 2026
- Vacances d'automne : du 17 octobre au 2 novembre 2026
- Vacances de Noël : du 19 décembre 2026 au 4 janvier 2027
- Vacances d'hiver : du 6 février au 22 février 2027
- Vacances de printemps : du 3 avril au 19 avril 2027
- Vacances d'été : à partir du 3 juillet 2027



INSCRIPTION

Inscription scolaire

L'inscription scolaire se déroule en deux temps :

- l'inscription administrative effectuée par l'autorité territoriale en mairie
- l'admission pédagogique effectuée par l'Éducation nationale sur le groupe scolaire.



Pour l'inscription administrative, il faut constituer un dossier papier avec les copies :

- des coordonnées des parents (téléphone, mail)
- du livret de famille ou de la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- d'un justificatif de domicile
- du carnet de santé de l'enfant (pages des vaccins obligatoires)
- du jugement notifiant la garde de l'enfant en cas de séparation des parents, ou, à défaut, de l'accord sur l'honneur du parent n'ayant pas la garde avec la copie de sa pièce d'identité
- pour le calcul du quotient familial, des avis d'imposition N-1 des représentants du foyer
- attestation de paiement CAF

Déposez le dossier ainsi constitué en mairie pour traitement. Renseignements au : 01 64 10 59 16 ou scolaire@vert-saint-denis.fr

Les inscriptions des petites sections, pour les enfants entrant en maternelle dans l'année civile de leurs 3 ans (pour septembre 2027, enfants nés en 2024), se feront entre février et avril 2027.

Il n'y a pas de «toute petite section» à Vert-Saint-Denis, ni de rentrée en cours d'année. Seuls les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année concernée pourront faire leur rentrée à l'école l'année de leurs 3 ans.

En cas de demande de dérogation pour que l'enfant soit affecté dans une autre école que celle dépendant de son domicile, adresser un courrier à Monsieur le Maire avant le mois de mai de l'année de rentrée.

Une commission se réunit une fois par an pour accorder ou non les dérogations au secteur scolaire.

SMA (Service Minimum d'Accueil)

La loi institue un droit d'accueil pour les élèves du primaire pendant le temps scolaire dès lors que plus de 25 % des enseignants du groupe scolaire sont grévistes. Dans ce cas, l'autorité territoriale propose aux parents un service gratuit de garde pour les enfants, dans les locaux scolaires, et encadré par les animateurs de la ville.

Attention, le SMA ne s'applique qu'au temps scolaire ; en cas de grève du personnel de la restauration ou de l'animation, les enfants ne sont pas accueillis sur ces temps.

Transport scolaire

Un bus scolaire, géré par le Conseil départemental, est mis en place aux horaires scolaires uniquement, pour transporter les enfants des hameaux (Pouilly-le-Fort et Petit-Jard) à l'école Jean-Rostand.

Renseignements et inscriptions dès le mois de juin pour un transport à partir du mois de septembre suivant au choix sur :

- seine-et-marne.fr, rubrique «mobilités»
- bureauoffrescolaire@departement77.fr

Accueil pré et post scolaire (APPS)

La Ville peut accueillir les enfants et répondre à un besoin de garde chaque jour avant et après la classe. L'encadrement des enfants est assuré par les animateurs municipaux diplômés et par les directeurs et adjoints des accueils de loisirs.



HORAIRES D'ACCUEIL

Sur chaque groupe scolaire, le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

■ APPS matin de 7h à 8h20

Les parents ou la personne dûment autorisée, doivent accompagner l'enfant jusqu'à l'entrée des locaux et le confier à l'animateur présent.

■ Restauration scolaire de 11h45 à 13h35

■ APPS soir de 16h30 à 19h

■ **Etude surveillée** : le seuil minimum de 15 élèves est requis. La commune se réserve le droit d'annuler l'activité si ce seuil n'est pas atteint. Elle se déroule le lundi, mardi, jeudi et vendredi sur chaque groupe scolaire de 16h30 à 17h45 et le goûter est fourni par les familles. Dates année scolaire 2026 / 2027 : du 10 septembre 2026 au 18 juin 2027.

■ Accueil post-études de 17h45 à 19h

À la sortie, l'enfant est confié exclusivement aux personnes désignées sur les fiches de renseignements.

LIEUX D'ACCUEILS

- Accueil de loisirs E&C Freinet – 60 rue de la Brebis – 01 64 41 06 94 | periscolairecf@vert-saint-denis.fr
- Accueil de loisirs Jean Rostand – 8 rue de Pouilly – 01 64 10 87 10 | periscolairejr@vert-saint-denis.fr
- Accueil de loisirs Louise Michel – 1 rue Louise Michel – 01 64 10 98 64 | periscolairelm@vert-saint-denis.fr
- Accueil de loisirs Louis Pasteur – 32 rue du Seigle – Tél. : 01 64 10 92 78 | periscolairelp@vert-saint-denis.fr

Les mercredis

L'accueil de loisirs (AL) est un lieu éducatif de découverte et de sociabilisation. Les enfants y partagent des moments de plaisirs et de détente. L'équipe d'animation composée essentiellement d'animateurs diplômés leur permet chaque jour de développer curiosité et imaginaire. Les animateurs sont particulièrement attentifs au respect des besoins, des envies et des rythmes de chaque enfant.



HORAIRES D'ACCUEIL

Le mercredi, sur les accueils de loisirs Louis Pasteur et Élise & Célestin Freinet :

■ Le matin de 7h à 9h30

■ Le midi entre 11h45 et 12h00 ou entre 13h15 et 13h30

■ Le soir entre 16h30 à 19h

Modalités d'inscription

Il est nécessaire de réserver chaque temps périscolaire (ARS, APPS, AL mercredi, études) par le biais de l'Espace Citoyens au moins 8 jours à l'avance en cochant les jours souhaités.

Formulaires disponibles :

- sur le site www.vert-saint-denis.fr
- sur l'Espace Citoyens
- en mairie

Inscriptions pour les mercredis :

en journée : de 8h30 à 18h00

en ½ journée sans repas : de 8h30 à 12h00 ou de 13h15 à 18h00

+ accueil du matin : entre 7h00 et 8h30

+ accueil du soir : entre 18h00 et 19h00

LES ABSENCES

En cas d'absence imprévue, l'annulation sera prise en compte pour :

■ Maladie de l'enfant sur présence d'un justificatif médical (certificat ou ordonnance)

■ Événement familial imprévisible : sur présentation d'un justificatif (acte de décès etc.)

Pour déclarer une absence, vous pouvez déposer le justificatif au service Régie, en mairie.

Les réservations, modifications ou annulations sont possibles jusqu'à 8 jours avant l'activité concernée. Passé ce délai et dans la limite des places disponibles, un tarif majoré sera appliqué.

Extra-scolaire : les vacances

Durant les vacances, les équipes d'animation proposent aux enfants des activités variées et des sorties. Elles organisent régulièrement des grands jeux et des moments forts : maquillage, déguisements, chant, danse et théâtre sont leurs meilleurs alliés...



HORAIRES D'ACCUEIL

Pendant les vacances scolaires, accueil comme les mercredis sur Louis Pasteur et Élise & Célestin Freinet.

ATTENTION : sauf durant les vacances de Noël et de Printemps, accueil unique à Élise & Célestin Freinet :

■ **Le matin** de 7h à 9h30

■ **Le soir** de 16h30 à 19h

Attention :

Fermeture du centre de loisirs pendant la première semaine des vacances de Noël, du 19 au 28 décembre 2026.

Modalités d'inscription pour les vacances

Inscriptions : en journée : de 8h30 à 18h00

+ accueil du matin : entre 7h00 et 8h30

+ accueil du soir : entre 18h00 et 19h00

PAI – Projet d'Accueil Individualisé

Les parents doivent fournir les médicaments nécessaires à l'enfant dans le cadre du PAI à l'accueil de loisirs pendant les vacances. **C'est à eux, et à eux seuls de penser à le demander à l'école le dernier jour et idem de le ramener à la fin des vacances.**

Une fois la date de clôture dépassée, une demande d'annulation ne pourra être prise en compte que si la place fait l'objet d'un remplacement par un enfant sur liste d'attente. Dans le cas contraire, la prestation sera facturée même en l'absence de l'enfant.

LIEUX D'ACCUEIL (maternels et élémentaires)

Pour les enfants scolarisés à Louise Michel et à E&C Freinet :

■ Accueil de loisirs E&C Freinet – rue de la Brebis – Tél. : 01 64 41 06 94

Pour les enfants scolarisés à Louis Pasteur et à Jean Rostand

■ Accueil de loisirs Louis Pasteur – 32 rue du Seigle – Tél. : 01 64 10 92 78

Etablissements scolaires

■ GROUPE SCOLAIRE LOUIS PASTEUR

32, rue du Seigle

Primaire : 11 classes

Directrice : Madame Valérie ZENGO

Tél : 01 60 63 38 74

Mail : ce.0770602l@ac-creteil.fr

■ GROUPE SCOLAIRE LOUISE MICHEL

1, rue Louise Michel

Primaire : 12 classes

Directrice : Madame Carole HEC

Tél. : 01 64 41 73 27

Mail : ce.0772842w@ac-creteil.fr

■ GROUPE SCOLAIRE JEAN ROSTAND

8, rue de Pouilly

Primaire : 11 classes + 1 Ulis

Directrice : Madame Valérie QUILFEN

Tel. : 01 60 63 18 37

Mail : ce.0772835n@ac-creteil.fr

■ GROUPE SCOLAIRE É. et C. FREINET

65, rue Joseph Lesurques

Primaire : 11 classes

Directeur : Monsieur Cyrille LARGILLIER

Tél. : 01 64 41 13 84

Mail : ce.0772771u@ac-creteil.fr

Le Conseil Municipal des Enfants (CME)



Le CME est un lieu de proposition, de dialogue et d'apprentissage de la démocratie. L'enfant est reconnu comme partenaire à part entière de la vie de la commune.

En novembre 2025, les élèves de CE2, CM1 et CM2 des quatre écoles ont élu leurs 30 nouveaux conseillers. Leur mandat ira jusqu'en juin 2027.

Les élus se répartissent en groupes de travail, appelés commissions, afin de discuter de sujets qui les intéressent, de projets et d'actions à mener. Les projets définis en commission sont présentés en assemblée plénière pour validation par l'ensemble des conseillers.



LA RESTAURATION

Bien nourrir nos enfants, c'est aussi leur permettre de mieux apprendre.

Le temps du repas est bien plus qu'un moment de restauration. C'est un temps d'éducation, de partage et de découverte qui contribue pleinement au bien-être et à l'épanouissement de chaque enfant.

Notre ambition est d'offrir une restauration scolaire de qualité, préparée avec soin par les équipes de notre cuisine centrale, dans le respect des exigences nutritionnelles, sanitaires et environnementales. Chaque jour, des repas équilibrés sont élaborés afin de répondre aux besoins des enfants tout en favorisant le plaisir de bien manger.

Parce que notre commune évolue avec ses habitants, nous poursuivrons une réflexion constante pour faire évoluer notre offre de restauration. Être à l'écoute des familles, prendre en considération la diversité des besoins et rechercher des solutions adaptées constituent des priorités de notre action. Cette démarche s'inscrit dans une volonté permanente d'allier qualité, équilibre, respect de chacun et intérêt général.

Nous continuerons également à privilégier, chaque fois que cela est possible, les circuits courts et les producteurs locaux, tout en renforçant nos actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de la préservation de l'environnement.

La restauration scolaire est un service public essentiel. Elle doit être exigeante, responsable et accessible à tous.

Avec l'ensemble des équipes municipales, je serai pleinement engagée pour poursuivre son amélioration, dans un esprit de dialogue, d'écoute et d'innovation, au service des enfants et des familles de Vert-Saint-Denis.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Faeza NOUKASS, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires et à l'Enfance

La préparation des repas

La préparation et la cuisson des repas se font au quotidien, à partir de produits livrés chaque semaine sur une cuisine principale, en respectant leur traçabilité. Une des volontés municipales est d'offrir aux enfants des repas de qualité, équilibrés et variés, confectionnés sur place dans l'esprit d'une cuisine familiale et de convivialité, dans le respect des règles d'hygiène et de l'équilibre alimentaire. Les repas sont également confectionnés et livrés à domicile pour les personnes âgées.

Contact : Restauration
scolaire et Intendance
Tél. : 01 64 10 59 15
rsi@vert-saint-denis.fr

Horaires

Le temps de restauration se déroule entre 11h45 et 13h45. Il est appelé «Pause méridienne», c'est un temps périscolaire. Il est placé directement sous la responsabilité du service Enfance. La pause méridienne est un temps où l'on favorise la convivialité. C'est essentiellement un moment de liberté et de détente permettant aussi un temps éducatif. Diverses animations ludiques et récréatives sont proposées aux enfants. Elles sont encadrées par les animateurs des Accueils de loisirs et les ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Contact : Restauration
scolaire et Intendance
Tél. : 01 64 10 59 15
rsi@vert-saint-denis.fr

LES ABSENCES - En cas d'absence imprévue, l'annulation sera prise en compte pour : maladie de l'enfant sur présence d'un justificatif médical (certificat ou ordonnance) ou événement familial imprévisible, sur présentation d'un justificatif (acte de décès etc.). Pour déclarer une absence, vous pouvez déposer le justificatif au service Régie, en mairie.

Commission des menus

Tous les mois, une commission se réunit pour élaborer les menus des mois suivants.

À cette commission s'ajoute, deux fois par année scolaire, une table ronde à laquelle participent, les élus, le chef des cuisines, la coordinatrice enfance, un animateur référent, un parent délégué, une personne bénéficiaire du portage à domicile, la diététicienne et quelques enfants des écoles. Un lien est créé avec le CCAS pour qu'une personne âgée volontaire fasse partie de cette commission. Plusieurs avantages : tisser du lien intergénérationnel et avoir un éclairage différent sur d'autres propositions de menus. Cette commission est un instant privilégié pour évaluer et commenter les menus de la période écoulée, pour proposer les menus de la période à venir et formuler des remarques et pour débattre en toute convivialité.

Diététicienne : Mme Virginie Lelong-Mazaud

Pour toute question concernant l'équilibre des repas : rsi@vert-saint-denis.fr



Le bio

Le pain est livré tous les jours par une boulangerie locale, dont le pain est issu de farine bio deux fois par semaine. Notre objectif est d'augmenter les produits locaux et/ou labelliser afin d'atteindre les 50% de denrées durables que nous impose la loi Egalim.

Où trouver les menus ?

Les menus sont disponibles à l'accueil de la mairie et aux accueils de loisirs. Ils sont aussi affichés sur les panneaux d'information devant chaque école. Ils sont également disponibles sur le site Internet de la commune.

Les modalités d'inscription

La réservation se fait auprès de la régie municipale ou depuis le site Internet de la ville via l'Espace citoyens.

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, merci de préciser lors de l'inscription. Cela fera l'objet d'un PAI (projet d'accueil individualisé).



LA JEUNESSE

Étape décisive de la sortie de l'enfance et de l'entrée dans l'âge adulte, la jeunesse est une période riche et remplie de défis et de projets. La nouvelle équipe municipale souhaite accompagner les jeunes de la commune dans tous les aspects de leur quotidien.

Vert-Saint-Denis dispose de deux espaces qui répondent à ces objectifs, en proposant aussi bien des sorties, des animations, des fêtes et des voyages que des journées dédiées à l'information ou à la recherche d'emploi. Encadré par des équipes investies et efficaces, l'espace Jeunesse et la SIJ (Structure Information Jeunesse) offrent de nombreuses opportunités.

La nouvelle équipe municipale élue cette année a fait le choix d'associer la Jeunesse au sport et à la Citoyenneté. En effet, le sport et les multiples associations présentes sur notre territoire offrent aux jeunes de multiples opportunités de se retrouver et de se construire autour des valeurs sportives que sont la cohésion, l'effort et le respect d'un cadre.

Dans ce cadre, nous impulserons une nouvelle dynamique qui permettra aux jeunes de s'exprimer pleinement en tant que futurs citoyens et mettrons en place des projets co-construits autour des valeurs de la République, du civisme et de responsabilité.

À très bientôt, je vous souhaite une excellente rentrée !

François ZWANG, délégué à la jeunesse, aux sports et à la citoyenneté

Le service Jeunesse

Il s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans. L'espace d'accueil du service jeunesse est situé à la Ferme des arts. Il est composé de trois salles polyvalentes, d'un coin cuisine, d'un espace direction, d'une grande aire de jeux extérieurs ainsi que d'un city-stade. Il est ouvert toute l'année du mardi au samedi et pendant les vacances du lundi au vendredi. Une équipe compétente et qualifiée accueille tous les jeunes.

Service Jeunesse
Ferme des arts - 60 rue Pasteur
Tél. : 01 60 41 69 20
Courriel : jeunesse@vert-saint-denis.fr



Salamandre vsd



[vsd.service.jeunesse](https://www.instagram.com/vsd.service.jeunesse)



EN PÉRIODE SCOLAIRE

Les permanences

Des temps d'accueil des jeunes sont prévus tout au long de la semaine. Les permanences sont l'occasion d'échanger de manière informelle avec les jeunes. Elles sont ouvertes à tous à des horaires adaptés afin de créer du lien, d'orienter si besoin vers d'autres structures, ou encore de réaliser les inscriptions pour les futures sorties, soirées, vacances. Il y aura toujours un animateur à l'écoute à l'espace Jeunesse.

■ Mardi 16h30 - 19h (18h en hiver)

■ Mercredi 14h - 18h

■ Jeudi 16h30 - 19h (18h en hiver)

■ Vendredi 16h30 - 19h

■ Samedi 14h - 18h

Lors de ces permanences, les jeunes ont aussi accès à un baby-foot, à un billard, à une console de jeux, aux jeux de sociétés, aux magazines, etc., toujours sous la surveillance d'un animateur.

Des animations pourront être proposées ponctuellement par l'équipe mais également sur demande des jeunes. Une adhésion est à réaliser pour fréquenter la structure*. Il est demandé aux familles de remplir une fiche de renseignements de manière à pouvoir prévenir en cas d'urgence et adhérer au règlement du service Jeunesse.

*1 € par année scolaire

Les ateliers et activités régulières

Tout au long de l'année scolaire, le service Jeunesse propose aux jeunes de s'investir dans des projets et ateliers variés favorisant la créativité, l'expression et le travail collectif (création de clips, concours chorégraphiques, chant, réalisation de spectacles, etc.). Un mini studio d'enregistrement est également mis à leur disposition afin de leur permettre de développer des projets musicaux, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Accompagnement à la scolarité

Un créneau est mis en place tous les mercredis de 14 h à 16 h à l'espace Jeunesse. Cela permet aux jeunes d'effectuer leurs devoirs et d'approfondir leurs leçons. Des professeurs-bénévoles sont présents sur ce créneau pour encadrer et accompagner les élèves. En période scolaire, deux séances sont proposées de début octobre à fin mai (hors vacances scolaires) :

■ le mercredi de 14h à 16h à Vert-Saint-Denis.

■ le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h, au centre social La Citrouille.

Cette action est en partenariat avec le centre social La Citrouille et les établissements scolaires, les professeurs principaux de chaque enfant inscrit s'engagent dans le suivi de l'élève.



**L'accompagnement à la scolarité
commencera début octobre 2026.**

**Inscription à partir de la dernière
semaine du mois d'août.**



Futsal

Au gymnase Alain Bombard, le vendredi de 19h à 20h30.

Cette activité permet tout au long de l'année d'avoir un lieu adapté pour la pratique du foot en salle, encadrée par des animateurs du service jeunesse. Le créneau horaire régulier, dans le gymnase Alain-Bombard permet à tous les jeunes (même ceux qui ne fréquentent pas l'espace Jeunesse) de jouer entre amis. Nous attachons beaucoup d'importance aux comportements des jeunes (respect des règles, des camarades, en un mot au fair-play).

Studio

Du matériel est à disposition pour réaliser des projets en danse, musique, art, photo... Nos animateurs accompagnent et aident les jeunes à utiliser le mini-studio d'enregistrement.

Médiation

Le service de médiation de la commune est composé de deux médiateurs présents au quotidien sur l'ensemble du territoire communal. Ils assurent une présence de proximité dans les quartiers et les espaces publics, favorisent le dialogue et contribuent à la prévention des tensions. Ils interviennent également de manière régulière dans les établissements scolaires (collèges et lycées) afin d'accompagner les jeunes, de prévenir les situations de conflit et de renforcer le lien entre les différents acteurs éducatifs. Les médiateurs sont également à l'écoute des familles et des habitants. Pour plus d'informations, rendez-vous à l'Espace Jeunesse de Vert-Saint-Denis.

■ mediation@vert-saint-denis.fr

■ 06 13 79 29 92

PENDANT LES VACANCES

Les rendez-vous de l'Espace Jeunesse

Il est proposé aux jeunes un programme varié : activités gratuites, sorties et soirées payantes.

Tarification :

- Adhésion annuelle (année scolaire) 1€/an
 - Activités : système de tickets - 3€/T
- Le nombre de tickets varie selon l'activité.

Inscription et règlement à l'Espace Jeunesse



Séjour

Chaque année, le service Jeunesse peut proposer un séjour estival permettant aux jeunes de vivre une expérience collective riche en découvertes. Au programme : activités sportives, culturelles et de loisirs, dans un cadre convivial favorisant l'autonomie, le vivre-ensemble et l'esprit de groupe.

Les inscriptions s'effectuent en amont, dans la limite des places disponibles. Les tarifs sont calculés selon le quotient familial.



Structure information jeunesse (SIJ)

La Structure Information Jeunesse (SIJ) est située au sein du service Jeunesse, à la Ferme des Arts (60 rue Pasteur). Elle accueille les jeunes de 11 à 30 ans et les accompagne dans leurs projets, leurs démarches et leurs questionnements tout au long de leur parcours.

Labellisée Information Jeunesse, la structure met à disposition un espace multimédia équipé d'ordinateurs avec accès à Internet ainsi qu'une documentation régulièrement actualisée sur de nombreuses thématiques : orientation, emploi, formation, logement, santé, mobilité, engagement, accès aux droits, loisirs et vie quotidienne.

Les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour la rédaction de CV et de lettres de motivation, la préparation aux entretiens, leurs recherches d'emploi, de stage ou de formation, ainsi que pour leurs démarches administratives. Un ordinateur, un téléphone, une imprimante et des ressources documentaires sont également accessibles en libre accès.

En lien avec un réseau de partenaires, la SIJ propose une information gratuite, neutre, fiable et adaptée à chaque situation, afin de favoriser l'autonomie des jeunes et de les orienter vers les dispositifs les plus adaptés à leurs besoins.

Les différents projets

■ Formation BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)

Le service Jeunesse peut proposer, en partenariat avec des organismes de formation, des sessions de BAFA (formation générale et/ou approfondissement) à des tarifs préférentiels pour les jeunes de la commune. La programmation est définie chaque année en fonction des besoins et des partenariats.

■ Dispositif « Coup de pouce »

Le dispositif « Coup de Pouce » accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans la réalisation de leurs projets en leur accordant une aide financière. Cette bourse peut contribuer au financement du permis de conduire, d'une formation BAFA, d'un projet d'engagement ou de solidarité, ou de toute autre initiative favorisant l'autonomie, l'insertion ou l'accès à l'emploi. Le montant de l'aide est compris entre 150 € et 350 €, selon les critères définis par la commune.

■ Ateliers emploi et orientation

La Structure Information Jeunesse accompagne les jeunes dans leurs recherches de stage, d'emploi, d'alternance ou de formation. Des ateliers et permanences peuvent être proposés pour la rédaction de CV et de lettres de motivation, la préparation aux entretiens, la recherche d'emplois saisonniers ainsi que la découverte des métiers.

■ Formations Babysitting et PSC1

Afin d'accompagner les jeunes vers leurs premières expériences professionnelles et leur engagement citoyen, le service Jeunesse propose, selon sa programmation annuelle, des formations Babysitting et PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Ces formations permettent d'acquérir des compétences utiles au quotidien, de développer son autonomie et de valoriser son parcours personnel et professionnel.

■ Actions dans les établissements scolaires

Le service Jeunesse intervient régulièrement dans les collèges et les lycées du territoire afin de présenter les dispositifs destinés aux jeunes, notamment Parcouréo, et d'animer des actions autour de l'orientation, de la découverte des métiers et de la construction du projet d'avenir.

■ Prévention et sensibilisation

En partenariat avec les acteurs du territoire, le service Jeunesse met en œuvre des actions de prévention et de sensibilisation sur des thématiques variées : santé, conduites à risques, harcèlement, citoyenneté, vie affective et relationnelle, usages du numérique, addictions, sécurité routière ou encore premiers secours, selon les besoins et les projets développés au cours de l'année.

Jours et horaires d'ouverture

■ **Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 14h à 18h**

■ **Samedi de 13h à 16h**

Renseignements

au 01 64 41 89 37

ou 06 69 62 24 07

ou sij@vert-saint-denis.fr

Transports scolaires

Pour bénéficier d'une carte de transport scolaire pour les lycéens et les collégiens, se renseigner auprès du Conseil départemental :

www.seine-et-marne.fr/transports-scolaires

■ Rectorat de l'académie de Créteil
4 rue Georges-Enesco 94010 Créteil Cedex
Tél : 01 57 02 60 00 - www.ac-creteil.fr

■ Inspection académique
20 quai Hippolyte Rossignol 77010 Melun Cedex
Tél : 01 64 41 30 00 - www.ac-creteil.fr/ia77/

Etablissements publics d'enseignement

COLLÈGE JEAN VILAR

Rue du Clos du Louvre
77240 Vert-Saint-Denis

Tél : 01 60 63 33 76

Principale : Mme Lacombe

Site : clgjeanvilar77240.free.fr

ACADÉMIE
DE
CRÉTEIL

LYCÉE INTERCOMMUNAL

SONIA DELAUNAY

1, rue Aimé-Césaire

77240 Vert-Saint-Denis

Tél : 01 64 41 29 29

Proviseure : Mme Chanoz



INFOS PRATIQUES

La régie municipale

Tél. : 01 64 10 59 01.

regie@vert-saint-denis.fr

Horaires d'ouverture au public :

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h à 18h
- le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h.

Vous y trouverez la fiche de «réservation des activités», pour l'année scolaire de septembre à juin.

Téléchargeable aussi sur le site Internet de la ville, dans les « Publications ».

**RÉSERVATION DES ACTIVITÉS
SEPTEMBRE 2026 À JUIN 2027**

ÉCOLE: _____ ANNÉE SCOLAIRE: 2026/2027

CLASSE: _____

NOM DE L'ENFANT: _____ NOM DU PÈRE: _____

PRÉNOM: _____ NOM DE LA MÈRE: _____

COLUMES: _____ TÉLÉPHONE: _____

RESTAURATION	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ACCUEIL PRÉ-SCOLAIRE 7H / 7H30				
ACCUEIL POST-SCOLAIRE 16H30 / 17H30				
ÉVALUATION SURVEILLANCE				
16H30 / 17H30				
17H30 / 18H30				
18H30 / 19H30				
19H30 / 20H30				
20H30 / 21H30				
21H30 / 22H30				
22H30 / 23H30				
23H30 / 24H30				

HEURES D'OUVERTURE DE LA RÉGIE MUNICIPALE

LUNDI : 9h - 12h - 14h - 18h30

MARDI : 9h - 12h - 14h - 18h30

MERCREDI : 9h - 12h - 14h - 18h30

JEUDI : 9h - 12h - 14h - 18h30

VENREDI : 9h - 12h - 14h - 18h30

SAMEDI : 9h - 12h

DIMANCHE : 9h - 12h

PRH 77 : un service pour soutenir l'inclusion des enfants en situation de handicap



FONDATION
Poidatz



de
Seine-et-Marne

Le PRH 77 est un service de proximité gratuit qui accompagne les enfants et jeunes seine-et-marnais, âgés de 0 à 17 ans révolus, en situation de handicap (diagnostiqué ou non), avec ou sans notification MDPH.

Le PRH 77 intervient auprès des professionnels de l'enfance, de la petite enfance, et de la jeunesse.

Il peut s'agir de structures telles que : ALSH, RAM, cantines et autres temps périscolaires, Maisons de jeunes...

L'objectif principal de PRH 77 est d'accompagner ces professionnels à accueillir au mieux les enfants à besoins particuliers.

Pôle Ressources Handicap Sud 77 : 06 33 75 83 31
prh77@fondationpoidatz.com

■ Le service propose des sensibilisations gratuites, sur différents thèmes autour du Handicap, à destination des professionnels mais également des enfants et des adolescents.

■ Les professionnels de PRH 77 proposent également des observations sur sites, en situations réelles, pour apporter des conseils aux professionnels de terrain.

■ Le service intervient aussi pour des situations individuelles à la demande des structures d'accueil et des familles. L'objectif est d'identifier des solutions adaptées à l'accueil de l'enfant, d'orienter les familles vers des partenaires et d'être un intermédiaire, si la situation le nécessite.

L'Espace Citoyens

Un outil au service des parents

L'Espace Citoyens intégré au site Internet de la ville de Vert-Saint-Denis est un outil indispensable et très pratique pour les familles pour accéder à des démarches en ligne.

Cet espace vous permet de :

- Régler vos factures par carte bancaire en toute sécurité
- Accéder à des informations personnalisées
- Réserver vos activités péri-scolaires

La sécurité aux abords des écoles

Les abords des écoles sont surveillés par des agents de «sécurité point école», aux heures d'entrée et de sortie scolaire, afin de faciliter les traversées des enfants.

L'Espace citoyens est accessible directement à l'adresse suivante :

www.espace-citoyens.net/vert-saint-denis/
depuis le site Internet de la ville de Vert-Saint-Denis en cliquant sur l'onglet central «Espace Citoyens» en page d'accueil.

The screenshot shows the 'Espace Citoyen' login page for the Ville de Vert-Saint-Denis. At the top, there is a header with the city logo, a tree illustration, and the text 'Ville de Vert-Saint-Denis ESPACE CITOYEN'. Below this, the page is divided into sections. On the left, under 'Mon espace perso', there is a login form with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', a 'Connexion' button, and a link for 'J'ai oublié mon mot de passe.' On the right, there are three icons: 'INFOS PRATIQUES', 'SITE DE LA MAIRIE', and '28 JUILLET 2026'. Below these is an 'Actualités' section with a small illustration of people and the text 'Bienvenue sur Votre Espace Citoyens. Cet espace vous permet de régler vos factures par carte bancaire en toute sécurité, réaliser diverses démarches, ... Pour accéder à votre compte, ...'

Attention, votre enfant est automatiquement «pré-inscrit» aux activités : cela signifie l'ouverture des droits sur cette activité. Vous devez ensuite impérativement choisir les jours de présence en cochant les cases correspondantes.

RAPPEL

- Pour la journée complète du mercredi (avec repas), merci de cocher le matin et l'après-midi.

- Autres paiements : la régie municipale, en mairie, continue de recevoir les paiements par chèque, CESU, espèces ou carte bancaire pour les personnes qui préfèrent se déplacer. Les paiements par chèque doivent être établis à l'ordre de : la régie centrale de Vert-Saint-Denis.

EN CAS D'URGENCE

RESTEZ INFORMÉS

Dans le cadre du Plan communal de sauvegarde qui doit ajuster la réponse de la commune dans des cas d'urgence, merci de remplir ce formulaire afin d'être informé(e) de la situation par téléphone.

Votre NOM :

Votre PRENOM :

Votre numéro de téléphone portable : / / / /

☐ J'autorise la commune à utiliser mon numéro de téléphone pour être informé par SMS ou appels.

Votre signature



Inscrivez-vous en flashant
le QR code ci-contre